

# **JOP 2024 : LE COMPTE N'Y EST PAS POUR LES CADRES DE LA POLICE NATIONALE**

SYNERGIE-OFFICIERS et le SICP ont reçu chacun hier soir un courrier co-signé par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur.

Si la teneur tend à rassurer les policiers dans leur globalité quant à l'attribution de la prime JO promise par notre ministre, l'indemnité d'absence missionnelle, le paiement des HS pour les CEA ainsi que la poursuite du protocole de 2024, elle laisse un sentiment très amer pour les cadres de la police nationale.

**Ils sont les grands oubliés de ce courrier, alors que notre ministre s'était engagé à des mesures spécifiques liées à nos statuts respectifs qui nous empêchent de bénéficier des heures supplémentaires.**

Aucune indemnisation particulière n'est envisagée pour compenser l'engagement hors norme dont les Officiers et les Commissaires vont faire preuve tout au long de l'été.

**POUR SYNERGIE-OFFICIERS ET LE SICP, AU-DELÀ DE LA PAROLE QUI N'EST PAS RESPECTÉE, AVEC DES HAUTS FONCTIONNAIRES QUI ONT REFUSÉ DE TRADUIRE LA DEMANDE DU MINISTRE, IL S'AGIT D'UN MANQUE DE CONSIDÉRATION ÉVIDENT VOIRE D'UNE INSULTE À LEUR INVESTISSEMENT ET LEUR TECHNICITÉ.**

**SI LES PLUS HAUTES AUTORITÉS ESTIMENT QUE LES OFFICIERS ET LES COMMISSAIRES N'AURONT AUCUNE UTILITÉ LORS DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ PROCHAIN, LES CADRES SAURONT EN TIRER LES CONSÉQUENCES.**

Nos deux organisations syndicales espèrent encore qu'il s'agit d'une méprise et attendent désormais que le ministre de l'Intérieur reprenne la main sur ce dossier qui n'a que trop tardé.

Les Officiers et les Commissaires ne demandent pas l'obole mais un minimum de respect.

**Pour SYNERGIE-OFFICIERS et le SICP, les demandes sont claires et ont été exprimées à plusieurs reprises :**

- Attribution de la part P pour tous les cadres éligibles;
- Déplafonnement du compteur des Officiers pour générer des RCBH à hauteur des dépassements horaires de juillet à mi-septembre.

Si les CEA et les PATS ont légitimement obtenu une juste reconnaissance de leur investissement et de leurs contraintes cet été, les Officiers et les Commissaires veulent maintenant des certitudes sur leurs indemnités propres.

**SYNERGIE-OFFICIERS et le SICP mettent en garde sur la lassitude des cadres et la colère qui montent dans leurs rangs.**

Pour rappel, dans son courrier du 30 janvier dernier, notre ministre avait indiqué que « la manière dont sera rémunéré cet engagement sera adapté s'agissant (...) de l'encadrement (officiers, commissaires), dont le régime de temps de travail est spécifique... ».

## **L'ATTRIBUTION DE LA PRIME JO NE SUFFIRA PAS !**

Les Bureaux Nationaux